Election des représentants des usagers au Conseil d'administration, à la Commission de la recherche et à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique
scrutin des 4 et 5 décembre 2024

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(Formulaire à joindre obligatoirement à la liste de candidatures)[1]

Je soussigné : _____
Nom : _____
Nom de naissance : _____
Prénom.s : _____
Date de naissance : _____
Téléphone : _____
Mél : _____
N'étudiant : _____
Composante de rattachement : _____

Déclare faire acte de candidature dans le collège des usagers pour l'élection[2] **(cocher la case correspondante) :**
□ Au conseil d'administration
□ A la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du Conseil académique
□ A la commission de la recherche (CR) du Conseil académique

Secteur de formation/ circonscription électorale (cocher la case correspondante pour la CFVU et la CR) :
□ Disciplines juridiques, économiques et de gestion
□ Lettres, sciences humaines et sociales

Sur la liste dénommée :
_____
_____

Rang de classement dans la liste : _____

Fait à _____

Le _____

Signature

[1] Si une personne est candidate dans plusieurs conseils/commissions, remplir une déclaration par conseil/commission.
[2] Joindre obligatoirement une copie de la carte IZLY valide pour l'année universitaire 2024-2025 ou à défaut un certificat de scolarité.

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature.
Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la vie étudiante et des campus et la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants étudiants aux conseils centraux.
La responsable du traitement est la Présidente de l'Université, Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, presidence@univ-lyon2.fr. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse dpo@univ-lyon2.fr. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.